



ATELIER DE SUIVI DES INDICATEURS PERTINENTS DE LA SITUATION DE REFERENCE DES OOD 6 ET ODD 11 DE L'AGENDA 2030

FEDERATION SENEGALAISE DES HABITANTS
Ce qui est attendu des organisations communautaires de base et des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030...

Draft Rapport de l'Atelier

Présenté par Mokhtar SECK

Novembre 2019



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L’ATELIER.....	4
1.1 Rappel du Contexte de l’atelier	4
1.2 Rappel des objectifs général et spécifiques de l’atelier	4
1.3 Approche méthodologique.....	5
1.4 Activités conduites durant l’atelier.....	5
1.5 Participantes et participants de l’atelier.....	5
1.6 Limites	6
2 RESULTATS DE L’ATELIER.....	7
2.1 Validation de la Situation de Référence des ODD 6 et 11	7
2.2 Partage de la situation de référence avec les participantes et participants	7
2.3 Commentaires et observations des participantes et participants.....	7
2.4 Synthèse sur la situation de référence.....	8
3 SUIVI DES ODD 6 ET 11	9
3.1 Consignes et travaux de groupes	9
3.2 Restitution des travaux de groupes	9
3.3 Exploitation des travaux de groupes.....	14
3.4 Synthèse et recommandations.....	14
4 VALIDATION ET SIGNATURE D’UN COMPACT SOCIAL	15
4.1 Cadre de validation et signature du compact social.....	15
4.2 Structure du document de compact social	15
4.3 Synthèse générale	15
5 ANALYSE ET RECOMMANDATIONS.....	16
5.1 Analyse des points forts et points à améliorés.....	16
5.2 Recommandations opérationnelles	16
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

INDEX DES SIGNES ET ACRONYMES UTILISES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
CCC	Campagne pour un Changement de Comportement
CT	Collectivité Territoriale
DARZI	Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Zones d'Inondations
DPGI	Direction de la Prévention et de Gestion des Inondations
FSH	Fédération Sénégalaise des Habitants
IEC	Information/Education/Communication
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
POSCEAS	Plateforme des Organisations de la Société Civile travaillant sur l'Eau et l'Assainissement au Sénégal
PTF	Partenaires Technique et Financier
TSA	Tout Sur l'Assainissement
UE-ENDA	Union Européenne – Enda tiers monde
UE	Union Européenne
UGC	Unité de Gestion et de Coordination

TABLE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Plan de suivi de la mise en œuvre des cibles de l'ODD 6 au niveau local.....	10
Tableau n° 2 : Plan de suivi de la mise en œuvre des cibles de l'ODD 11 au niveau local.....	12
Tableau n° 3 : Analyse des points fortes et points à améliorer.....	16

TABLE DES PHOTOS

Photo 1 : Démarrage de l'atelier de suivi des ODD 6 et 11.....	01
Photo 2 : Cadrage de l'atelier par le Facilitateur Principal.....	04
Photo 3 : Partage du programme et des modalités de mise en œuvre de l'atelier.....	05
Photo 4 : Analyse de la Situation de Référence des ODD 6 et 11.....	08
Photo 5 : Groupe 1 qui avait travaillé sur l'ODD 6.....	09
Photo 6 : Groupe 2 qui avait travaillé sur l'ODD 11.....	09
Photo 7 : Travaux de Groupes.....	15

INTRODUCTION

Ce rapport restitue les résultats enregistrés lors de l'atelier de suivi des ODD 6 et 11 qui s'est déroulé du 01 au 02 novembre 2019 à l'hôtel Big Faim de la ville de Thiès. L'Initiative d'Enda Rup à travers l'organisation de cet atelier était de bien apprécier les progrès accomplis par FSH appuyé par urbaSEN dans les services d'eau et d'assainissement (ODD 6) d'une part, et, d'autre part dans la promotion de villes durables (ODD 11). La finalité de cette initiative était de disposer de données visant à rendre compte des progrès nationaux accomplis par la société civile locale dans la réalisation de l'agenda 2030.

Dans cette perspective, la collaboration Enda Rup, FSH, son ONG d'appui urbaSEN et les autres partenaires au développement impliqués dans le processus de mise en œuvre des ODD 6 et 11, avait permis tout au long de l'atelier de rationaliser les efforts réalisés dans le suivi des dits ODD et de renforcer l'engagement des parties prenantes de l'atelier à travers la formalisation concertée d'un accord de collaboration (un compact social) pour le suivi des indicateurs pertinents du programme transformateur 2030. A cette fin l'engagement des différentes parties prenantes de l'atelier s'est concrétisé par la signature du compact social.



Photo 1 : Démarrage de l'atelier de suivi des ODD 6 et 11

Le présent rapport rend compte des constats, des opportunités identifiées et des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des activités de l'atelier ainsi que des recommandations fortes pour un suivi réussi des cibles des ODD 6 et 11. Pour y parvenir l'atelier s'était basé sur l'analyse de la situation de référence des dits ODD, sur les travaux de groupes relatifs à l'élaboration d'un plan de suivi des cibles des ODD et la validation/signature d'un compact social. Concrètement, nous allons vous rendre compte des résultats de l'atelier à travers le développement des quatre (4) grands points ci-dessous :

1. Un premier point qui met en lumière la situation de référence et sa validation par les différentes parties prenantes de l'atelier ;
2. Un deuxième qui définit l'action de la FSH dans le cadre d'un plan de suivi relatif au programme transformateur 2023 des ODD 6 et 11 ;
3. Un troisième, qui passe en revue le compact social et structure la façon dont les différents acteurs soutiennent le suivi des indicateurs des ODD relatif à un agenda transformateur 2030 ;
4. Enfin un quatrième et dernier point qui présente en guise de conclusion une série de recommandations opérationnelles, qui permettraient de renforcer le soutien des pouvoirs publics, partenaires technique et financier impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action transformateur 2023.

1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ATELIER

1.1 Rappel du Contexte de l'atelier

En guise de rappel, le présent atelier fait suite au partenariat UE-Enda Tiers Monde dans le cadre du « Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur » pour la période 2019-2022.

C'est dans cette perspective qu'Enda Rup, membre de la fédération Enda Tiers monde s'est engagé en partenariat avec urbaSEN à capitaliser la contribution de la société civile locale notamment de la FSH dans la mise en œuvre des ODD 6 et 11 relatifs à l'agenda 2030 que le Sénégal a signé en 2015 à l'instar des autres pays membres des Nations Unies.

Piloté par Enda Rup, l'atelier a bénéficié du soutien financier de l'UE qui cherche à appuyer le Gouvernement du Sénégal dans la mise en œuvre des ODD. L'engagement et la volonté d'Enda Rup se sont matérialisés par la tenue d'un premier atelier de recherche action sur les ODD 6 et 11. Ce premier atelier d'établissement de la situation de référence s'est déroulé à Dakar du 28 au 29 septembre 2019 à la salle de l'amphithéâtre du Lycée d'Excellence de l'hôpital Dalal Diam



Photo 2 : Cadrage de l'atelier par le Facilitateur Principal

du département de Guédiawaye. Il avait en effet, permis de capitaliser les interventions et résultats de la FSH relatifs aux programmes et projets mis en œuvre avec l'accompagnement de son ONG d'appui urbaSEN. Cette capitalisation avait abouti à l'élaboration d'un document de situation de référence des ODD 6 et 11.

Les recommandations et conclusions de ce premier atelier, indiquaient clairement qu'il ne sera pas possible d'atteindre les résultats souhaités sans un suivi approprié des cibles des dits ODD aux niveaux national et local. C'est dans cette perspective que ce présent atelier de suivi des indicateurs des ODD 6 et 11 avait été organisé du 01 au 02 novembre à l'hôtel Big Faim de la ville de Thiès.

1.2 Rappel des objectifs général et spécifiques de l'atelier

L'atelier avait pour objectif général d'apprécier les progrès réalisés par la FSH vers l'atteinte des cibles des ODD 6 et 11 et leur contribution à la réalisation d'un programme transformateur 2030 au niveau national.

De façon spécifique, l'atelier avait pour objectifs de : (i) valider le rapport sur la situation de référence des ODD 6 et 11 ; (ii) Mettre en lumière les évidences de la contribution de la FSH à la réalisation des ODD 6 et 11; (iii) Apprécier la qualité de la planification des cibles des ODD 6 et 11 en perspective d'un agenda 2030 ; (iv) Apprécier la dynamique d'appropriation des activités de l'atelier par les participantes et participants ; (v) Apprécier la contribution des parties prenantes de l'atelier à la validation d'un compact social relatif au suivi des cibles des ODD 6 et 11 et enfin ; (vi) Formuler des recommandations opérationnelles pour un meilleur suivi des cibles des ODD.

1.3 Approche méthodologique

L'approche méthodologique de l'atelier consistait à réaliser la revue et l'analyse documentaire en vue d'élaborer le contenu du programme de l'atelier, les consignes des travaux de groupes et de finaliser la rédaction du document de la situation de référence des ODD 6 et 11 (qui constituent un des supports clés du présent atelier).

L'approche pédagogique d'animation de l'atelier militait en faveur de la mise en place d'outils et de méthodes participatives basés sur les expériences des parties prenantes. Dans ce sillage, les techniques, méthodes et outils participatifs utilisés avaient permis de valoriser les savoirs, savoir-faire et pratiques des participantes et participants d'une part, et, d'autre part de capitaliser leurs connaissances et acquis relatifs à la mise en œuvre des ODD 6 et 11.



Photo 3 : Partage du programme et des modalités de mise en œuvre de l'atelier

L'utilisation de cette approche avait largement facilité la revue et l'analyse de la situation de référence des ODD, les réflexions collectives des groupes de travail et le renseignement des grilles d'analyse restituées par la suite par les rapporteurs des différents groupes. Elle avait aussi permis grâce aux échanges et discussions en plénière de réaliser la triangulation des données et informations et de s'assurer de la fiabilité de celles consignées dans les documents utilisés durant l'atelier. Enfin l'approche de l'atelier est à l'origine de la validation collectivement du

document de compact social et de la formulation concertée des recommandations et conclusions de l'atelier.

1.4 Activités conduites durant l'atelier

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, il a été décidé de :

- (1) Passer en revue le document de la situation de référence des ODD 6 et 11 ;
- (2) Élaborer un plan d'action pour le suivi des indicateurs pertinents retenus par la FSH dans le cadre de la réalisation du programme 2030 et enfin ;
- (3) Valider et signer un compact social pour engager les parties prenantes dans le suivi des cibles des ODD 6 et 11.

1.5 Participantes et participants de l'atelier

Les différentes activités de l'atelier avaient réuni vingt et un (21) représentants d'institutions, d'organisations et de structures partenaires suivantes :

- ❑ 1 représentant de la DPGI du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

❑ **Collectivités Territoriales :**

- 1 Conseil Départemental de Saint-Louis
- 1 Conseillère de la commune de Djedah Thiaroye Kao
- 1 Conseillère de la de Medina Gounass
- 1 Conseillère de la commune de Thiès Ouest

❑ **4 ONG nationales :**

- ❑ 2 urbaSEN
- ❑ 1 Enda Rup
- ❑ 1 Oxfam

❑ **1 POSCEAS** (Plateforme des Organisations de la Société Civile travaillant sur l'Eau et l'Assainissement au Sénégal) composé de 25 organisations

- **1 Entreprises Privées : TSA** (Tout Sur l'Assainissement)

❑ **10 Associations :**

- ❑ 8 FSH (Fédération Sénégalaise des Habitants) groupements dans les 3 régions de Dakar, Louga et Thiès, Fédération de 305 Groupements de femmes
- ❑ 1 REJAD (Réseau des Jeunes pour le Développement Urbain Participatif), Réseau de 54 Groupes de Jeunes dans la région de Dakar
- ❑ 1 GRADEC (Groupe de Recherche et d'Appui Conseil pour la Démocratie Participative et la Bonne Gouvernance)

L'atelier avait été un prétexte pour le facilitateur de recueillir les avis, suggestions et orientations entre autres, de ces acteurs sur les questions liées aux niveaux d'atteinte des cibles des ODD 6 et 11 et à la disponibilité des données nécessaires au suivi de ces cibles.

1.6 Limites

La principale limite de l'atelier est liée à une contrainte de temps (2 jours) n'ayant pas permis de couvrir amplement toutes les questions dans les détails. Une autre limite non négligeable est celle de ne pas pouvoir partager les documents de référence de l'atelier avec l'ensemble des parties prenantes de l'atelier à cause de la non disponibilité de toutes les adresses emails. Cependant malgré ces limites soulevées par les participantes et participants, l'atelier a bien atteint tous les résultats attendus lister dans le sous point ci-dessous.

2 RESULTATS DE L'ATELIER

Au terme des activités fortes de l'atelier, les trois (3) principaux résultats ci-après ont été atteints à 100%:

1. Le document de Situation de Référence des ODD 6 et 11 avait été amendé et validé par les participantes et participants ;
2. Un plan d'action relatif à l'agenda transformateur 2030 avait été élaboré en travaux de groupes par les parties prenantes de l'atelier pour les ODD 6 et 11 et ;
3. Un compact social avait été validé et signé par les parties prenantes de l'atelier.

2.1 Validation de la Situation de Référence des ODD 6 et 11

L'objectif visé à travers cette partie du rapport était de permettre aux participantes et participants d'analyser et de valider la situation de référence des ODD 6 et 11 aux niveaux national et local pour un meilleur suivi des cibles national de ces ODD.

2.2 Partage de la situation de référence avec les participantes et participants

Avant les réflexion collectives et travaux de groupes, une projection par vidéo projecteur du document de la situation de référence des ODD 6 et 11 avait été faite. La finalité de la projection était de partager avec les participantes et participants le contenu de la situation de référence et de recueillir leurs feedbacks sur les six (6) grandes parties suivantes du document :

- 1. Rappel des objectifs de l'atelier de la situation de référence des ODD 6 et 11**
- 2. Rappel du contexte national des ODD 6 et 11**
- 3. Contexte locale de l'ODD 6**
 - 3.1 Étude des réalisations et indicateurs de suivi de la situation de référence ODD 6
 - 3.2 Bilan des réalisations ODD 6
 - 3.3 Indicateurs de suivi de la situation de référence ODD 6
- 4. Contexte local de l'ODD 11**
 - 4.1 Etudes des réalisations et indicateurs de suivi de la situation de référence ODD 11
 - 4.2 Bilan des réalisations de l'ODD 11
 - 4.3 Indicateurs de suivi de la situation de référence ODD 6 et 11
- 5. Leçons apprises**
- 6. Recommandations**

2.3 Commentaires et observations des participantes et participants

Cette projection avait finalement permis aux participantes et participants d'échanger sur la situation de référence des ODD 6 et 11 en vue de valider le document. Les différentes questions et commentaires pertinentes soulevées étaient les suivantes :

- L'année de base de certains indicateurs de la situation de référence au niveau national se situe à des périodes antérieures à la mise en œuvre des ODD ;

- **ODD 6 : pour les cibles**

C 6.1 : la Situation de référence est celles des OMD en 2016 ;

C 6.2 : les statistiques sont à actualiser car le taux 62,4% est de 2012 et 78% de 2015 (**Période des OMD**) ;

C 6.3 : le taux d'accès à l'Assainissement collectif Réseaux d'Egout 16% et celui de 48% pour les toilettes équipées de chasse d'eau et 32,4% raccordés à une fosse septique sont à actualiser.

C 6.5, C 6.6 et C 6.b : il est demandé à ce que soient Intégrées les données de référence de la GIRE dans la situation nationale ;

- **ODD 11 : pour les cibles**

C 11.1 : aucune données et informations sur la situation de référence au niveau national ; il est alors recommandé de renseigner la situation nationale et de bien matérialiser le programme des 100 000 logement de l'Etat ;

C 11.3, C11.4 et C 11.6 : la situation de référence n'est pas renseignée pour aucune de ces cibles.

❑ La plupart des données et informations relatives aux réalisations de la FSH nécessite une mise à jour en vue d'apprécier les progrès réalisés au niveau local ;

❑ Examiner les possibilités de positionnement de la FSH sur certaines cibles des ODD à l'image de l'accès à l'eau potable où aucune réalisation locale n'avait été notée ;

❑ Il est apparu un problème de précision des données et informations relatives aux cibles des ODD 6 et 11 au niveau local entre la FSH et les autres acteurs ; ce qui ne facilite pas l'analyse des progrès réalisés par la FSH à leur juste valeur ;



Photo 4 : Analyse de la Situation de Référence des ODD 6 et 11

2.4 Synthèse sur la situation de référence

Les réflexions collectives ont confirmé la pertinence des analyses et la nécessité d'actualiser la situation de référence des ODD 6 et 11 en vue de mieux structurer le suivi des cibles de l'agenda transformateur 2030 au niveau local. En effet, la situation de référence revue et les données actualisées apporteront des réponses concrètes aux niveaux d'atteinte des cibles nationales et de la contribution locale de la FSH dans ses zones d'intervention pour les ODD cibles.

En plus des aspects évoqués plus haut, l'analyse du contenu du document de référence avait permis aussi de constater des faiblesses en termes de disponibilité, de cohérence et de qualité des données et informations relatives aux cibles des ODD 6 et 11. Ces faiblesses signalent la nécessité d'une ou des études de base afin de recueillir les données et informations nécessaires pour la détermination d'années et de points de référence des cibles pertinentes des ODD.

Globalement la situation de référence que telle structurée répond aux besoins et attentes des bénéficiaires notamment de la FSH qui sont informés et impliqués dans leur mise en œuvre des ODD en question.

3 SUIVI DES ODD 6 ET 11

Suite à l'analyse de la Situation de Référence, les participantes et participants avaient été organisés en deux (2) sous-groupes de travail pour faire le suivi du niveau d'atteinte des cibles des ODD 6 et 11 au niveau local.

3.1 Consignes et travaux de groupes

L'objectif des travaux de groupes était de fournir des données et informations sur la réalisation des cibles des ODD 6 et 11, de sorte qu'on puisse opérer, si cela s'avère nécessaire, des ajustements et/ou des modifications qui informent les parties prenantes et les partenaires technique et financier sur les progrès accomplis en vue de guider et d'améliorer la performance de la FSH d'ici 2030

Les participantes et participants sont organisés en deux (2) sous-groupes de 12 membres chacun (1 groupe sur l'ODD 6 et 1 autre sur l'ODD 11) (cf. annexe page 18_liste des membres de groupes)

La consigne consistait pour chaque groupe de réfléchir sur le suivi des ODD 6 et 11 en discutant des points suivants :

- Analyse de la situation de référence et renseignement de chaque cible des ODD au niveau national ;
- Evaluation des réalisations de la FSH et renseignement de chaque cible au niveau local ;
- Analyse du gap ou des contraintes qui limitent la réalisation d'activités relatives à chaque cible des ODD ;
- Identification des activités pertinentes qui permettent d'atteindre chaque cible ;
- Identification du ou des responsables de la mise en œuvre de chaque activité à mettre en œuvre ;
- Détermination des échéances de réalisation des activités retenues et programmées.

Photo 5 : Groupe 1 qui avait travaillé sur l'ODD 6



Photo 6 : Groupe 2 qui avait travaillé sur l'ODD 11



3.2 Restitution des travaux de groupes

A l'issue des travaux de groupes, les deux rapports avaient restitué tour à tour les résultats de des travaux. La restitution de chaque groupe s'était faite conformément aux données et informations des plans ci-dessous (les plans avaient servis de supports de présentation).

Tableau N° 1 : PLAN DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CIBLES DE L'ODD 6 AU NIVEAU LOCAL

Cibles de l'ODD 6	Situation National	Situation Local	Observations / Analyse du Gap	Actions à Mener	Parties prenantes	Echéance			
						2020	2021	2022	2023
C 6.1 : Entre 2016 et 2025, assurer l'accès universel et équitable à un coût abordable à l'eau potable en milieu urbain, et partout au Sénégal au plus tard en 2030	Situation Satisfaisante OMD 2016	Aucune réalisation	Manque de qualité et irrégularité dans l'approvisionnement en eau potable	Plaidoyer pour le renforcement de la qualité de l'eau et l'insertion d'une ligne budgétaire dans les budgets des communes	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	X	X	X	X
C 6.2 : Entre 2016 et 2030, assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.	62,4% en 2012 et 78% en 2015 (Période des OMD) Puisards semi collectifs données non disponible dans la SR	54 Puisards semi collectifs	Absence de données et de base de Référence Forte demande des familles	Revue documentaire pour compléter la situation de référence au niveau national Réalisation de nouveaux ouvrages dans les quartiers qui n'en disposent pas Sensibilisation des usagers sur la gestion et l'entretien des ouvrages	FSH /urbaSEN Enda ; Plan; CT PTF	X	X		
C 6.3 : Entre 2016 et 2030, doubler le taux de traitement des eaux usées	Assainissement collectif Réseaux d'Egout 16% 48% Toilettes équipées de chasse d'eau 32,4% raccordés à une fosse sceptique	34 Toilettes familiales 41 Blocs sanitaires 3 Ouvrages de Drainages des Eaux Pluviales	Absence de données et de base de Référence Faiblesse du taux de couverture	Renforcer le taux d'accès des familles à des Toilettes adéquates Elargir le réseaux égout pour renforcer la couverture des ménages	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF		X	X	

<p>C 6.5 : Entre 2016 et 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris dans le cadre de l'OMVG et l'OMVS</p>	<p>Intégrer les données de référence de la GIRE dans la situation nationale</p>		<p>Existence d'un projet GIRE en cours de réalisation au niveau local</p>	<p>réalisation d'ouvrages de gestion des Eaux Pluviales dans 6 communes de la banlieue de Dakar Réalisation de modèles de puisards non polluants proposés par Enda Rup Réalisation de Toilettes familiales adéquates au profil de familles vulnérables</p>	<p>FSH /urbaSEN GRET; CT</p>	X	X	X	
<p>C 6.6 : Entre 2016 et 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau (les montagnes, les forêts, les zones)</p>	<p>Intégrer les données de référence de la GIRE dans la situation nationale</p>	<p>Mise en marche d'une unité de transformation du Typha Mise en marche d'une briquetterie Formation de 40 acteurs locaux</p>	<p>Absence d'un projet intégré d'exploitation et de valorisation des produits et sous-produits du Typha</p>	<p>Fabrication de Briques à base de Typha Projet de construction de bâtiment à base de Typha Equipements d'isolation thermique à base de Typha pour la future cité FSH Construction de la maison/siège FSH</p>	<p>FSH /urbaSEN GRET; CT</p>		X	X	X
<p>C6.b : Entre 2016 et 2030, renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement</p>	<p>Intégrer les données de référence de la GIRE dans la situation nationale</p>	<p>Formation des acteurs en gestion des ouvrages d'assainissement</p>	<p>Faiblesse du suivi et de la documentation</p>	<p>Mise en marche de cadres communaux de concertation et de suivi des ouvrages Renforcer le dispositif local d'entretien et de maintenance des ouvrages</p>	<p>FSH /urbaSEN GRET; CT</p>	X	X		

Tableau N° 2 : PLAN DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CIBLES DE L'ODD11 AU NIVEAU LOCAL

Cibles de l'ODD 11	Situation National	Situation Local	Observations / Analyse du Gap	Actions à Mener	Parties prenantes	Echéance
C 11.1 : Entre 2016 et 2030, réduire de trois quarts le nombre de personnes vivant dans des quartiers de taudis.	Programme des 100 milles logements de l'Etat	404 Maisons reconstruites	Non accès aux logements des femmes évaluant dans le secteur informel	Construction de la cité FSH, une nouvelle ville	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	D'Ici 2030
			Non utilisation de Ressources locales Manque d'action Citoyenne à cause de la non implication de la population	Valoriser les matériaux locaux Promouvoir la participation citoyenne des populations locales	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	D'Ici 2030
		18 Espaces publics aménagés	Occupation anarchique des Espaces	Aménagement des Espaces libérés par les programmes de l'Etat	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	D'Ici 2030
		Collecte de données Restructuration urbaine	Absence d'informations pour une bonne planification	Collecte de données, Reconstruction et Restructuration urbaine	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	D'Ici 2030
		Sensibilisation des populations pour un Comportement Citoyen	Mauvais comportements des populations à la base	Renforcer la sensibilisation des populations pour un Comportement Citoyen	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF	D'Ici 2030
C 11.3 : Entre 2016 et 2030, renforcer les capacités de planification et de gestion participatives		303 Attestations d'occupation Délivrées	Ignorance des lois et textes réglementaires par la population	Renforcement des capacités des OCB (Formation, Sensibilisation et Orientation sur les lois et règlements relatifs à la planification et la gestion urbaine	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
		Signature de 5 conventions de partenariats avec les collectivités territoriales				
		Signature d'un accord de partenariat avec la DPGI ex DARZI				
		Renforcement des capacités des OCB		Renforcement des capacités des OCB	FSH /urbaSEN Etat ; CT ; PTF OSC	D'Ici 2030

		Cartographie (délimitation du périmètre des quartiers, couverture aérienne, focus groupes, enquête ménage)		Renforcement des capacités des OCB et le niveau d'implication des autres partenaires	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
C 11.4 : Entre 2016 et 2030, préserver le patrimoine culturel et naturel		Valorisation de la filière Typha	Méconnaissance des effets du Typha dans l'équilibre écologique et la biodiversité	Mettre en œuvre des projets de valorisation du Typha	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
		Projet intégré de lutte contre l'érosion côtière (Aménagement d'un ha : parcours sportif et espace de détente)	Avancée drastique de la Mer due aux actions de l'Homme (déboisement; extraction du sable marin, etc.)	Mettre en œuvre des projets de reboisement et de fixation des dunes du littoral sénégalais	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
				Sensibilisation des acteurs locaux sur la préservation du Patrimoine culturel et naturel national	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
C 11.6 : Entre 2016 et 2030, augmenter de 50 % la collecte, l'élimination et la gestion des déchets.		Renforcement des capacités des OCB sur la gestion des déchets Sensibilisation et IEC/CCC des acteurs sur la gestion et le TRI	Absence d'un système local de gestion/valorisation des déchets	Renforcement des capacités des OCB sur la gestion intégrée des déchets Sensibilisation sur le TRI IEC/CCC sur la gestion et le TRI	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030
		Dotation de Poubelles réglementaires, de sachets et évacuation par les Bennes à ordures de l'UGC	Absence d'un système local de Gestion et valorisation des déchets	Dotation de Poubelles réglementaires, de sachets et évacuation par les Bennes à ordures de l'UGC Recyclage et valorisation des déchets	FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC FSH /urbaSEN Etat ; CT PTF OSC	D'Ici 2030 D'Ici 2030

3.3 Exploitation des travaux de groupes

Après la restitution des travaux de chaque groupe et complément d'information par ses membres, les participantes et participants avaient été invités à donner leurs feedbacks sur le contenu de la production. A cet effet, les points de discussions ci-dessous ont été retenus :

- ❑ La nécessité avant la réalisation de tout ouvrage, de sensibiliser les bénéficiaires et usager sur les modalités de gestion durables des ouvrages;
- ❑ Pour couvrir toutes les cibles de l'ODD 6, il est nécessaire pour la FSH d'organiser des campagnes de plaidoyer pour engager les pouvoirs publics à mobiliser des ressources financières locales additionnelles (par exemple insertion d'une ligne budgétaire dans le budget des communes pour la réalisation et le suivi des cibles des ODD) en vue d'optimiser la portée et la qualité des ouvrages ;
- ❑ Utilisation systématique du plaidoyer pour amener l'Etat et les collectivités territoriales à s'investir davantage dans la réalisation de projets prioritaires pour les cibles C 11.1 de l'ODD 11 (projet 100 000 logements comment faire bénéficier les femmes et les plus vulnérables du secteur informel) et C 6.1 de l'ODD 6 (mise d'avantage sur la qualité de l'eau potable et faire face aux poches qui n'ont pas accès et ou qui souffrent d'irrégularité dans l'accès à l'eau potable dans les zones d'intervention de la FSH);
- ❑ Pour les cibles ci-dessous, les progrès enregistrés au niveau local sont plutôt mitigés ; par exemple
 - Pour l'ODD 6 les cibles C 6.1, C 6.5, C6 ;6 et C 6.b les données et informations ne sont pas suffisamment renseignés et ;
 - De même pour les cibles C 11.1 et C 11.4 de l'ODD 11.

3.4 Synthèse et recommandations

En dépit des problèmes de disponibilité de données et d'informations mentionnés dans les deux (2) productions relatives aux ODD 6 et 11, le suivi des cibles a été aisé dans la mesure où les acteurs sont parties prenantes de la mise en œuvre des ODD au niveau local. A cette fin il a été identifié des évidences qui montrent clairement les progrès réalisés par la FSH dans la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats relatifs à certaines cibles des ODD.

Par ailleurs, les travaux de groupes et les restitutions avaient fait ressortir la disponibilité de données et informations sur les indicateurs des ODD 6 et 11 retenus par la FSH et facilité l'évaluation du niveau d'atteinte des cibles. Au-delà il a été identifiés des activités et projets à mettre en œuvre sur la période 2020-2030 en vue renforcer les performances actuelles réalisées au niveau local.

Enfin il a été noté la nécessité de fixer une année de référence et d'actualiser les données et informations à cette année de référence en vue de faciliter la production de données et le bon suivi des ODD sur la période. Il s'avère à cet effet nécessaire d'avoir une base de données de référence opérationnelle et à jour. Cette base de données doit aussi établir la cartographie des structures responsables de la collecte et de la production de données sur les indicateurs par ODD. Elle permettra aussi de classer les partenaires techniques et financiers qui appuient la FSH en fonction de leur champ d'intérêt. L'ensemble de ces outils serviront de base pour la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation des ODD 6 et 11.

4 VALIDATION ET SIGNATURE D'UN COMPACT SOCIAL

4.1 Cadre de validation et signature du compact social

L'objectif de cette partie du rapport était d'amener les participantes et participants à amender, valider et Signer un compact social relatif au suivi intégré des cibles des ODD 6 et 11.

Pour y parvenir, après la présentation d'un draft de document de compact social le facilitateur principal avait invité à nouveau les participantes et participants à rejoindre leur groupe d'appartenance, pour échanger et valider un compact social. En faisant ce travail, les participantes et participants étaient en même temps en train d'être orientés et mobilisés sur le contenu du compact social. D'un commun accord, il a été retenu que le suivi des cibles des ODD 6 et 11 nécessitait de la part des parties prenantes un cadre d'intervention concerté, structuré autour d'engagements et d'un projet commun dans un horizon temporel.



Photo 7 : Travaux de Groupes

A cette fin, les participantes et participants avaient pour tâches principales de :

- Discuter et de formules des feedbacks sur le contenu du document de compact social ;
- D'identifier l'ensembles des parties prenantes signataire du compact social ;
- Restituer en plénière les travaux de groupes et trianguler les données et informations pertinentes ;
- Fusionner les deux (2) documents en un seul qui sera la version finale à soumettre aux parties prenantes pour signature ;

4.2 Structure du document de compact social

Le document est structuré autour des points suivants (cf. annexe page 18) :

- Présentation des différentes parties prenantes signatures du document ;
- Contexte d'intervention ;
- Cibles des interventions ;
- Axes du partenariat ;
- Stratégie de mise en œuvre des actions de suivi ;
- Engagements des parties prenantes.

4.3 Synthèse générale

A l'issue des travaux de groupes et de finalisation du document de compact social, les parties prenantes se sont engagées volontairement à signer collectivement le compact social. Cette résolution définit les contours du cadre organisationnel et institutionnel régissant les engagements et activités qu'elles se chargent de mettre en œuvre, de suivi et d'évaluer au terme des quatre (4) prochaines années c'est-à-dire sur la période 2020-2023.

5 ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

5.1 Analyse des points forts et points à améliorerés

La synthèse des travaux de groupes a permis d'identifier les principaux points forts et à améliorer suivants :

Tableau N° 3 : Analyse des points forts et points à améliorer

Points forts identifiés	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Expertise et efficacité des parties prenantes de l'atelier dans le suivi et l'accompagnement des OSC ;<input type="checkbox"/> Adhésion et réceptivité des parties prenantes de l'atelier et bonne conduite des travaux de groupes ;<input type="checkbox"/> Signature du compact social par l'ensemble des parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Absence d'une stratégie de communication sociale pour la mobilisation des parties prenantes de l'atelier ;<input type="checkbox"/> Manque de synergies avec les autres projets intervenant dans les zones d'intervention de la FSH ;<input type="checkbox"/> Faiblesse dans le développement des partenariats avec d'autres acteurs de développement

5.2 Recommandations opérationnelles

Eu égard aux points forts et aux points à améliorer énoncés ci-dessous, l'atelier a permis aux parties prenantes de formuler les principales recommandations ci-après :

- Améliorer la planification opérationnelle du suivi : Le plan de suivi devra être articulé au programme 2030 et tenir compte de l'importance du suivi dans la contribution de la société civile dans la production du rapport volontaire de l'Etat du Sénégal ;
- Assurer la mise à jour régulière des données et informations dans le système de gestion des données ;
- Organiser des missions de suivi pour renseigner les indicateurs des ODD et documenter les bonnes pratiques et leçons apprises ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sociale et accroître le nombre d'animateurs communautaires dans la zone d'intervention en vue de rendre systématique la collecte de données à la base ;
- Renforcer les capacités des leaders de la FSH et des autres parties prenantes impliquées dans le processus qui expriment le besoin sur le suivi et l'évaluation participative relatif axé à la mise en œuvre des ODD;
- Développer des synergies avec les autres projets intervenant dans la zone d'intervention de la FSH ;
- Finaliser et mettre en œuvre le plan d'action relatif au programme transformateur 2030/2023 de la FSH ;
- Vulgariser davantage le compact social en vue de faire connaître les principes qui régissent la collecte, la production et la diffusion de données statistiques ;
- Faire assurer de manière opérationnelle la coordination du cadre de suivi par Enda Rup qui aurait le pouvoir de convoquer les réunions et de capitaliser les bonnes pratiques ;
- Mettre en place une ligne budgétaire dédiée à la collecte de données statistiques ;
- Encourager la collaboration entre l'ANSD en particulier pour la sécurité des données collectées, étant donné l'importance qui est de plus en plus accordée aux données désagrégées pour mieux cibler les personnes et zones vulnérables.

CONCLUSION

L'atelier a permis d'établir une base solide concernant le suivi des ODD 6 et 11. Il a de ce fait permis d'apprécier la situation locale des cibles des ODD et en particulier les interventions mises en œuvre par la FSH pour contribuer à la réalisation de l'agenda 2030. Par ailleurs, la situation de référence validée par les parties prenantes est un important outil qui permet d'identifier les programmes et approches efficaces mise en œuvre par la société civile locale y compris la FSH et de capitaliser les progrès par rapport aux indicateurs des ODD aussi bien au niveau local que national.

De son côté, le compact social permettra à terme à déterminer si la mise en œuvre du plan de suivi des ODD se déroule comme prévu et si des changements s'imposent. Il est essentiel alors pour aider les responsables de la FSH/urbaSEN, des autres parties prenantes impliquées dans le processus à acquérir les informations dont ils ont besoin pour comprendre le déroulement du programme transformateur validé au niveau local et pour prendre des décisions informées à ce sujet.

Dans cette perspective, le compact social est un pertinent outils pour mettre à profit l'Acte III de la décentralisation. Cela peut passer par le plaidoyer et la promotion d'un partenariat avec les autorités territoriales. La finalité d'une telle option c'est d'amener les autorités à identifier et designer des points focaux opérationnels qui seront des membres du cadre de suivi-évaluation local. Cette option les rendra aussi responsable dans la collecte et la remontée rapide des données à la base.

Compte tenu du rôle dans le suivi et des ODD, il s'avéré en marche une suivi-évaluation des plan de suivi des élaboré lors de 13). Pour plus de stratégie devra être l'élaboration, suivi national des visibilité et lisibilité des performances réalisées par la FSH au niveau local.



Photo 8 : Photo de famille à la fin de l'atelier

important des données l'évaluation des cibles nécessaire de mettre stratégie intégrée de indicateurs relatifs au cibles des ODD 6 et 11 l'atelier (cf. Pages 10 à cohérence, cette au moment de articulée au cadre du ODD pour une

En somme dans le cadre du partenariat Enda Rup, FSH et urbaSEN, le suivi et l'évaluation des ODD 6 et 11 sont particulièrement pertinents dans les zones d'intervention qui constituent des quartiers précaires et pauvres en ressources où il faut prendre des décisions difficiles en ce qui concerne les priorités de financement des cibles des ODD 6 et 11.

Ainsi dans la perspective d'un bon suivi, il urge de renforcer les capacités des membres de la FSH et des autres parties prenantes impliquées dans le processus qui expriment le besoin sur le suivi et l'évaluation participative, axés à la mise en œuvre des cibles des ODD.

Annexes

1. La version finale du compact social



Foxit PhantomPDF
Document

2. Le programme de l'atelier



Foxit PhantomPDF
Document

3. Les feuilles de présence des jours 1 et 2



Foxit PhantomPDF
Document

4. La Situation de référence des ODD 6 et 11



Foxit PhantomPDF
Document

5. Liste des membres des groupes



Foxit PhantomPDF
Document